

EPL QUIMPER-BREHOULOU
Chemin de Kernoac'h 29170 FOUESNANT
Tél : 02 98 56 00 04 Mail :
epl.quimper@educagri.fr
code UAI: 0290018M SIRET: 19290018100012

TAXE D'APPRENTISSAGE VOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DE NOS APPRENANTS

Verser votre taxe d'apprentissage à l'EPLEFPA de QUIMPER-BREHOULOU, c'est :

- Participer à la formation des élèves et des apprenants, donc de vos futurs collaborateurs,
- Contribuer à la réalisation d'investissement permettant de maintenir les formations en prise avec les réalités professionnelles,
- Concourir à la mise en place d'actions pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement

LES FORMATIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Le cycle de formation est ouvert aux élèves issus d'une classe de Seconde Générale et Technologique. L'admission de l'élève se fait sur dossier après avis et proposition du conseil de classe.

- Des enseignements communs
- Un accompagnement personnalisé
- Des enseignements optionnels



Générales et technologiques

BAC GÉNÉRAL
BAC STAV

(Sciences et Technologies de
l'Agronomie et du Vivant)

ET APRÈS?

La classe de seconde générale est une classe de Détermination. Elle permet d'accéder à une classe de 1ère pour préparer le BAC général ou un BAC technologique, quelles que soient les spécialités.



LES BAC ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Une pisciculture, une véritable mise en situation pour les apprenants :

- 5 étangs
- Un Centre Technologique Aquacole
Salmoniculture, Ostréiculture...
- Des partenariats techniques et scientifiques



Aquaculture

BAC PRO et BTSA
AQUACULTURE



Production de carpes Koï

Le BTS ACSE par apprentissage depuis septembre 2021

Un organisme de formation (OFCAB)

Le CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole)
« métiers de l'agriculture » en apprentissage
Une formation continue courte « Spiruline »

L'établissement possède une exploitation agricole
un véritable outil pédagogique
quotidien pour les apprenants.. Il y a 6 ateliers :

- Lait
- Viande (race de conservation)
- Poulets de chair AB
- Porcs
- Cultures de vente
- Production Photovoltaïque



Agriculture

CAPA MA

(Certificat d'aptitude professionnelle
Agricole, Métiers de l'agriculture)

BAC PRO CGEA

(Conduite et Gestion de l'Entreprise
Agricole, support polyculture élevage)

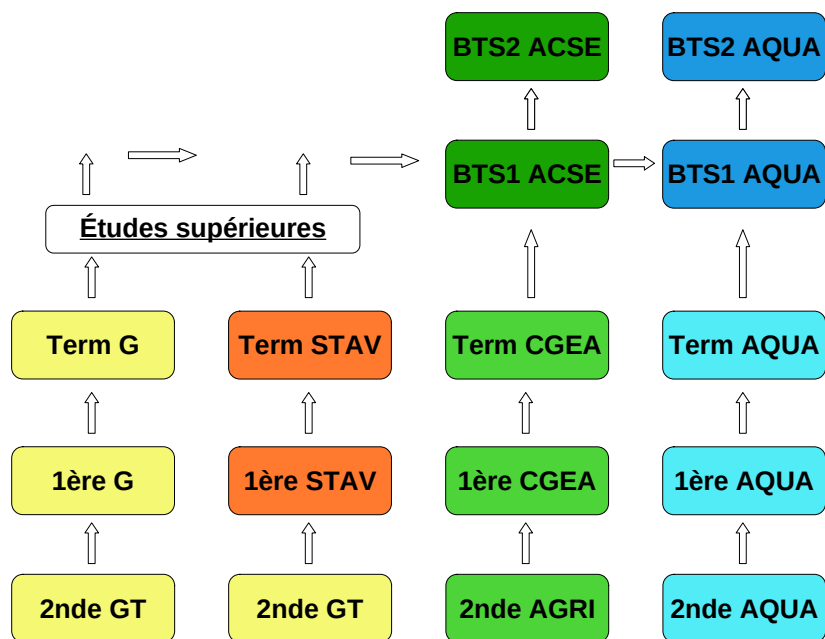
BTSA ACSE

(Analyse, Conduite et Stratégie de
l'Entreprise)



**Surface Agricole Utile 125 ha
et 12 ha en
agriculture biologique**

Cycle de formation LEGTA
(scolaires élèves et étudiants)

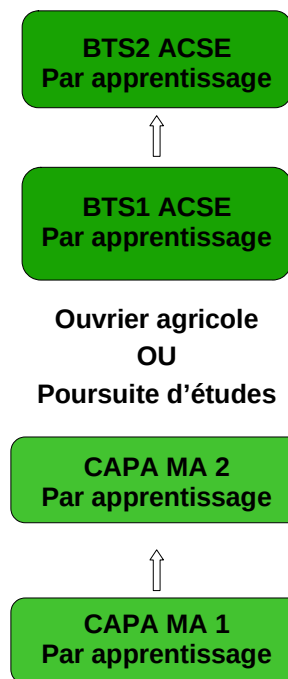


GT : Générale et Technologique
G : Générale
STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

AGRI : Agricole
AQUA : Aquacole
CGEA : Conduite Générale d'Exploitation Agricole
ACSE : Analyse, Conduite, et Stratégie d'Entreprise

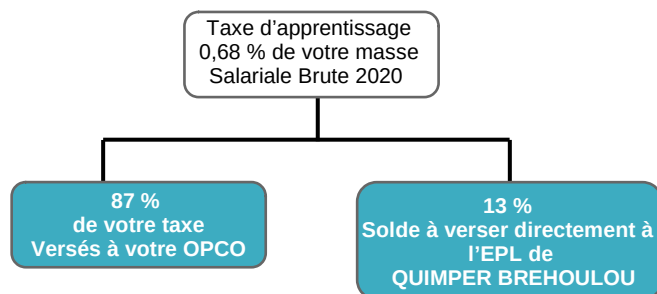
Cycle de formation OFCAB
(apprentis élèves et étudiants)

Vie professionnelle ou Poursuite d'études



CAPA MA : Certificat d'Aptitude Professionnelle
 Agricole : Métiers de l'Agriculture
ACSE : Analyse, Conduite, et Stratégie d'Entreprise

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire



OPCO= Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité

Les modalités de versement :

Vous pouvez directement nous verser tout ou une partie du solde des 13 % de la taxe d'apprentissage.

Par chèque, ou par virement (à l'ordre de l'agent comptable), accompagné du bordereau de versement à :

<https://brehoulou.eu/start>

EPLEFPA QUIMPER-BREHOULOU
 3, Chemin de Kernoac'h
 29170 FOUESNANT

Répartition de l'utilisation de la taxe en 2021

